

NOTES D'ENQUETE

MINIAC-MORVAN (35) 11.02.2000

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation anciennement nommé DOL DE BRETAGNE fait partie de cas classés « D » en 2000 par le SEPRA.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 11 février 2000 à 3h45, un témoin se rendant à son travail en voiture aperçoit devant un phénomène lumineux dans le ciel qu'il ne parvient pas à s'expliquer. L'objet allongé est suivi d'une très importante traînée jaune, et se déplace sur une trajectoire horizontale. L'observation est brève.

La gendarmerie fera une enquête sur les lieux, mais ne trouvera pas d'autres témoins.

3 – REEXAMEN DU CAS

Le témoignage est précis, ainsi que la description des lieux. Il est même possible de retrouver le lieu d'observation grâce à Google Maps et Géoportail.

Lors de l'observation, le témoin circulait sur la D676, sur la commune de Miniac-Morvan, dans le sens Dol-de-Bretagne / Dinan, au lieu-dit La Butte, et plus précisément au croisement des routes D676 et D73 (Figure 1).

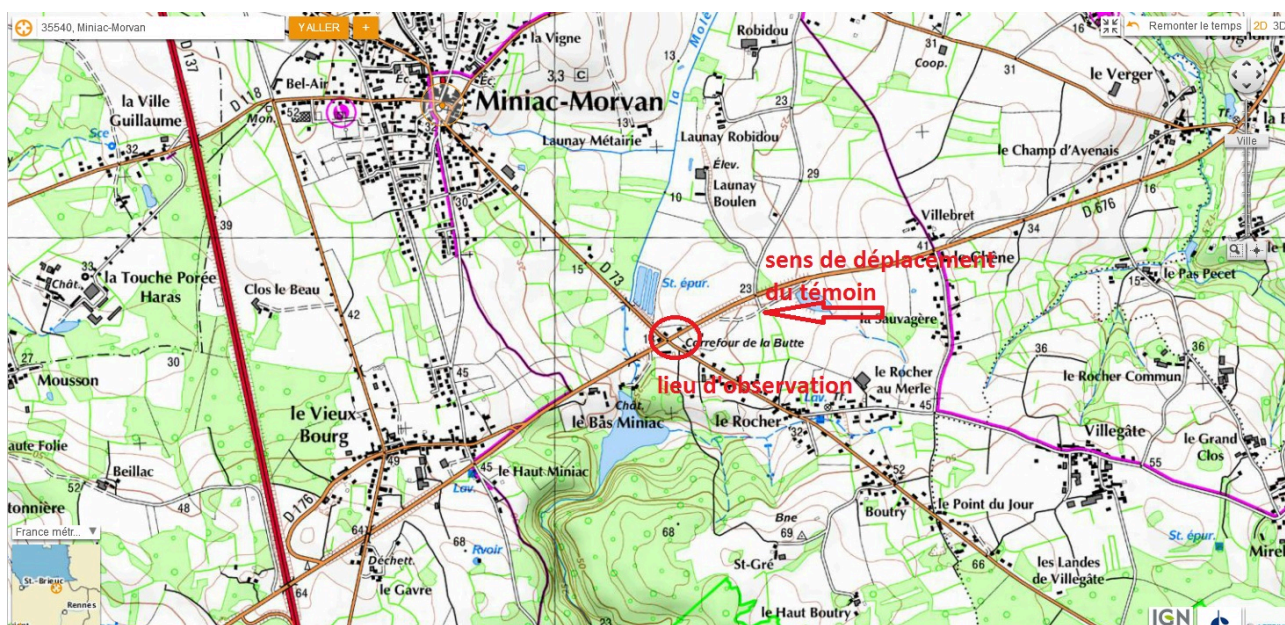


Figure 1 : localisation de l'observation (image : Géoportail)

Le PAN est décrit comme étant une lueur ronde, rappelant la forme d'un réacteur d'avion, entourée d'une lumière ressemblant à des flammes très jaunes, et accompagnée d'une très grande traînée lumineuse, de couleur jaune également. Il est silencieux.

Le PAN se déplace à vitesse lente, horizontalement de la gauche vers la droite. Le témoin regardant vers le Sud-Ouest, nous pouvons en déduire une trajectoire globale Sud-Est / Nord-Ouest pour le PAN.

L'observation a été brève (quelques secondes), car immédiatement après avoir aperçu le PAN, le témoin arrête son véhicule à l'intersection des routes D676 et D73. Le temps de descendre de voiture, le PAN a déjà disparu.

La hauteur angulaire du PAN est faible, puisque le témoin l'estime à « *peut-être trente mètres* ».

Les photographies du lieu d'observation effectuées par la gendarmerie permettent de retrouver la localisation du témoin sur Google Maps (Figure 2).



Figure 2 : reconstitution du lieu d'observation, et localisation du PAN

Le témoin indique que la météo était bonne : « *j'ai constaté que le ciel était très dégagé* ».

Cette donnée est confirmée par les archives de la station météo la plus proche, celle de Dinard - St-Malo, distante d'une quinzaine de km. Il est à noter qu'il existe une station météo directement à Miniac-Morvan, mais celle-ci n'est opérationnelle que depuis le 10 février 2012. La station de Dinard - St-Malo ne montre pas d'indication concernant la couverture nuageuse pour la journée du 11 février 2000, mais montre néanmoins que la visibilité était très bonne (20 km) durant la matinée (Figure 3).

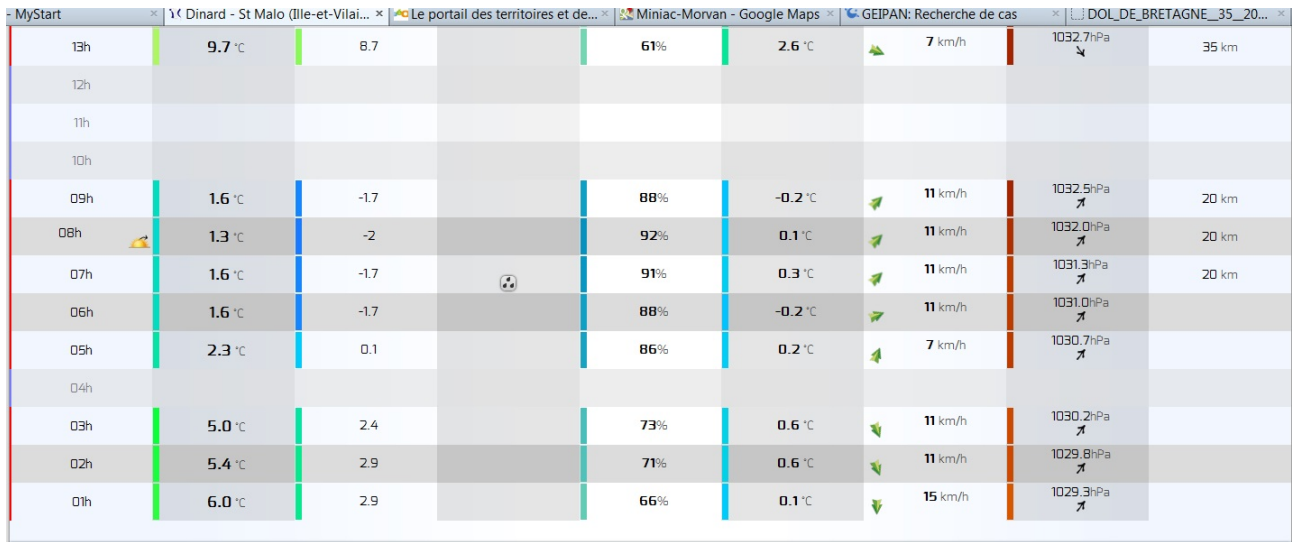


Figure 3 : relevés météo pour la station de Dinart - St-Malo (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Trois hypothèses envisagées : ferroviaire, astronautique ou astronomique.

- Hypothèse ferroviaire : l'observation du objet lumineux jaune accompagné d'une longue traînée, sur une trajectoire horizontale très proche de l'horizon, de nuit, peut en effet rappeler un train de voyageurs, wagons allumés.

Bien qu'envisageable, cette hypothèse doit être rejetée, car il n'existe pas de ligne de chemin de fer à proximité immédiate du lieu d'observation (cf figure 1).

En revanche, la description fournie par le témoin se rapproche en effet grandement d'une rentrée atmosphérique, naturelle ou artificielle : le PAN est lumineux, semble émettre des flammes, et il est accompagné d'une longue traînée lumineuse. Le dessin fourni par le témoin rappelle d'ailleurs une rentrée atmosphérique. Dans la mesure où le ciel est décrit comme dégagé, rien ne s'oppose à une telle méprise.

- Hypothèse astronautique : dans la mesure où le PAN est décrit comme se déplaçant à vitesse lente, la description se rapproche d'une rentrée atmosphérique artificielle.

Bien qu'envisageable, cette hypothèse doit également être rejetée, car aucune rentrée artificielle n'est enregistrée par le NORAD entre le 9 et le 13 février. De plus, une trajectoire Sud-Est / Nord-Ouest est difficilement compatible avec une rentrée satellitaire. Enfin, l'observation dure a priori seulement quelques secondes, ce qui suffit à éliminer la piste astronautique : les rentrées satellitaires sont bien plus longue (au moins une minute).

- Hypothèse astronomique : la description fournie par le témoin se rapproche très fortement de celle d'une rentrée atmosphérique naturelle, appelée bolide. L'observation dure a priori seulement quelques secondes (le temps pour le témoin de se garer et de sortir de voiture). Une telle durée est parfaitement cohérente avec celle d'un bolide, proche de l'horizon. Dans la mesure où le PAN a été vu vers l'Ouest, il est très probable que le bolide ait survolé l'Océan Atlantique, au large de la Bretagne.

Malgré quelques recherches, aucun autre témoignage concernant l'observation d'un météore important n'a été trouvé pour le 11 février 2000. Il est cependant à noter qu'à l'époque des faits, le réseau de surveillance des météores par caméra automatiques n'existait pas encore. De plus, l'heure

très matinale de l'observation (3h45) a très certainement empêché la multiplication des témoins.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant, la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur, déplacement...) avec un phénomène astronomique connu : un bolide.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation au travers de son ressenti (conduite de nuit, étonnement, surprise ne pas voir une forme d'avion).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme **PAN B**, probable observation liée avec un bolide naturel.

D'éventuels autres témoins pourraient permettre de reclasser ce cas en PAN A.